



Une societe me demande un remboursement d'un credit

Par **nath 53**, le **29/04/2016** à **22:42**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

j'ai recu un appelle mercredi 27 avril 2016 d'une societee cofinoga me demandant le remboursement d'un credit que sois disant j'aurais souscri en 19889 d'un montant de 1800 euro 27 ans apres a cette epoque j'etais marie j'ai divorcer en 1996 sois disant qu'ils ont fait des recherches pour me retrouver que puije faire

MERCI [smile4]

Par **morobar**, le **30/04/2016** à **08:40**

Bjr,

La prochaine fois vous réclamerez le titre exécutoire s'il existe, et indiquez qu'en l'attente de la production de ce document vous ne répondez plus, sauf à noter exactement les jours et heure des contacts en vue de mettre en évidence un harcèlement irrégulier.

Par **nath 53**, le **01/05/2016** à **12:21**

excusez-moi bonjour qu'est ce qu'un titre executoire et au bout de 27 ans est ce que il n'y a pas prescription

Par **morobar**, le **01/05/2016** à **17:08**

Le titre exécutoire est un jugement d'un tribunal, revêtu de la formule exécutoire.
La prescription n'est pas forcément acquise, les sinistres et condamnations survenues avant la réforme de juin 2008 entraînent souvent jusqu'en 2018.